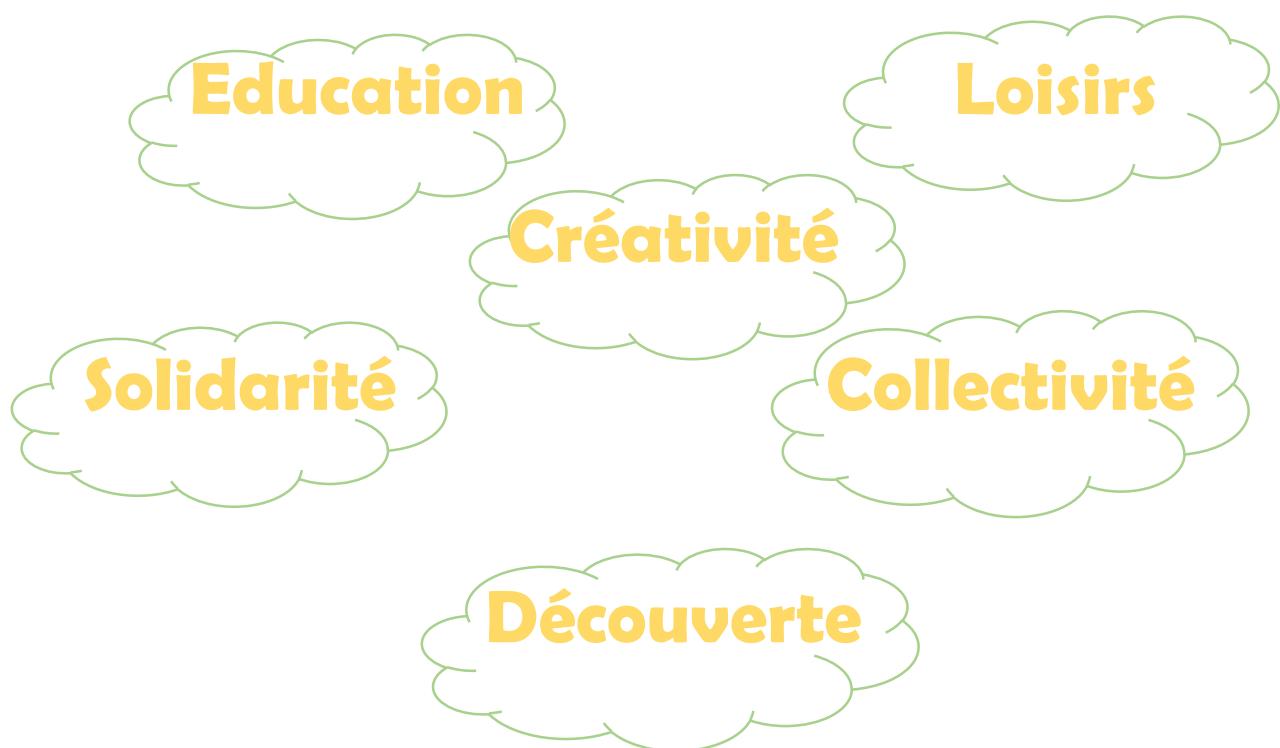




# **PROJET PEDAGOGIQUE**

**2025-2026**



# Sommaire

1. : Le PEDT
2. : CLAE de Serres-Morlaàs Présentation de la structure
3. : Les intentions éducatives
4. : Les objectifs pédagogiques
5. : -Le public
6. : Le fonctionnement
7. : Le travail en équipe
8. : Evaluation
9. : Protocoles sanitaires



# LE PEDT :

Le PEDT œuvre pour permettre à l'enfant d'acquérir les connaissances indispensables délivrées par l'école et de créer les conditions nécessaires à l'épanouissement individuel et collectif.

Ce projet fait l'objet d'une évaluation régulière.

Le PEDT 2023-2026 étant en cours d'exécution, voici les conclusions du PEDT de l'année 2020-2023 :

*Objectif 1 : Le travail entre les enseignants et les équipes successives du CLAE a été significativement renforcé et harmonisé. Les gains en termes de réussite scolaire sont néanmoins difficilement évaluables, faute d'indicateurs prédéfinis.*

## Objectifs 2-3-4

*2) La qualité et la variété des activités proposées sont largement appréciées de l'ensemble de la communauté éducative.*

*3) L'ouverture de la maison intergénérationnelle en 2019 a notamment été l'occasion de développer chez les élèves des compétences de solidarité et d'entraide. Les modalités de résolution des conflits à l'école et au CLAE ont été harmonisées et connues des élèves, ce qui impacte positivement le climat du groupe scolaire.*

*4) La variété des activités proposées est l'un des points forts du projet mis en œuvre ces dernières années. Tous les aspects sont appréciés, que ce soient des activités Culturelles, Artistiques ou Sportives. Les enfants restent demandeurs de plus d'activités sportives nouvelles.*

Orientation pour 2023-2026 :

Les Objectifs éducatifs pour les années à venir sont :

-Favoriser la réussite scolaire de l'enfant en le prenant dans sa globalité, grâce à un travail en partenariat entre les acteurs éducatifs (enseignant, CLAE, parents).

- Favoriser l'épanouissement et le bien-être de l'enfant en proposant des activités diverses et innovantes

- Aider l'enfant à se construire dans sa vie citoyenne par le biais des interactions avec autrui.

# CLAE de Serres-Morlaàs

## Présentation de la structure

La commune de Serres-Morlaàs applique la réforme des rythmes scolaires depuis septembre 2014.

Le Centre de Loisirs Associé à l'Ecole répond dans un premier lieu, à un besoin d'accueil sur les temps périscolaires. Il se situe dans l'enceinte de l'école, l'ensemble des locaux sont partagés avec l'équipe enseignante, ainsi que le matériel mis à disposition par la mairie.



Nous proposons un accueil de **7h30 à 8h45, de 12h00 à 14h20, de 16h30 à 18h45** les **lundis, mardis, jeudis, vendredis** ; de **7h45 à 8h50** les **mercredis matins**

Durant les différents temps, sont accueillis entre 65 et 80 enfants scolarisés à l'école de Serres-Morlaàs de 2.5 ans à 12 ans, répartis en trois cycles et classes. Cet effectif peut varier tout au long de la période scolaire en fonction des arrivées et départ en cours d'année.

La structure est déclarée auprès des Services Départementaux à la Jeunesse, à l'Engagement et aux Sports, et doit répondre à la Réglementation des Accueils Collectifs de Mineurs (taux d'encadrement, affichages, projets éducatifs et pédagogiques, ...).

# Les intentions éducatives

Les références à l'éducation populaire et à des méthodes actives sont clairement posées. Dans le cadre des loisirs associés à l'école, le CLAE reste et doit être une structure éducative.

Les temps que passe l'enfant au CLAE doivent être amenés comme une activité.

Sur les temps d'accueil matin et soir, de repas et d'activités dis TAP, l'équipe d'animation veillera à prendre en compte et respecter le rythme et les besoins de l'enfant en fonction de son âge et développement de manière individuelle et collective.

**Sur les différents temps d'accueil et d'activité, l'enfant sera auteur et acteur de ses activités :**

Il est **auteur** dans l'écoute, l'énonciation et le respect de ses choix et propositions.

Il est **acteur** de tous les moments de sa journée, par son implication dans l'activité, les tâches quotidiennes et la vie en collectivité. Ceci dans un souci d'accès à l'autonomie, la citoyenneté et la solidarité.

L'équipe d'animation devra donc développer une réflexion quant à ses modalités d'intervention et à la place de chaque enfant et adulte dans le groupe.

**L'élaboration des projets d'activités :**

L'équipe d'animation élaborera ces projets en cohérence avec le PEDT, le projet pédagogique et le projet d'école.

Elle devra s'appuyer sur les envies et propositions du public en respectant ses besoins fondamentaux et spécifiques ainsi que ses rythmes.



**Le travail en coéducation :**

L'enfant étant au cœur de nos préoccupations, une communication et des actions en partenariat avec les enseignants et les familles, ainsi que les éventuels partenaires ponctuels seront menés tout au long de l'année.

# **Les objectifs pédagogiques**

## **- DEVELOPPEMENT**

*Amener l'enfant à s'approprier les lieux et le fonctionnement de la structure.*

*Veiller à ce que l'enfant acquiert les gestes et comportements adaptés à son développement, à la vie en collectivité dans un souci d'entre aide.*

*Accompagner l'enfant vers une conduite autonome et responsable*

*Permettre à l'enfant d'être acteur des temps d'activité, des projets et de la vie quotidienne.*

*Approfondir la notion d'aide, d'égalité et de vivre ensemble.*

## **- VIVRE-ENSEMBLE**

*S'intégrer aux projets, échanger avec les différents acteurs et mettre en place des activités et évènements autour de l'enfant et de la structure.*

*Favoriser le développement d'activités et de projets en communs avec les différents acteurs éducatifs (Enseignants, parents, intervenants...)*

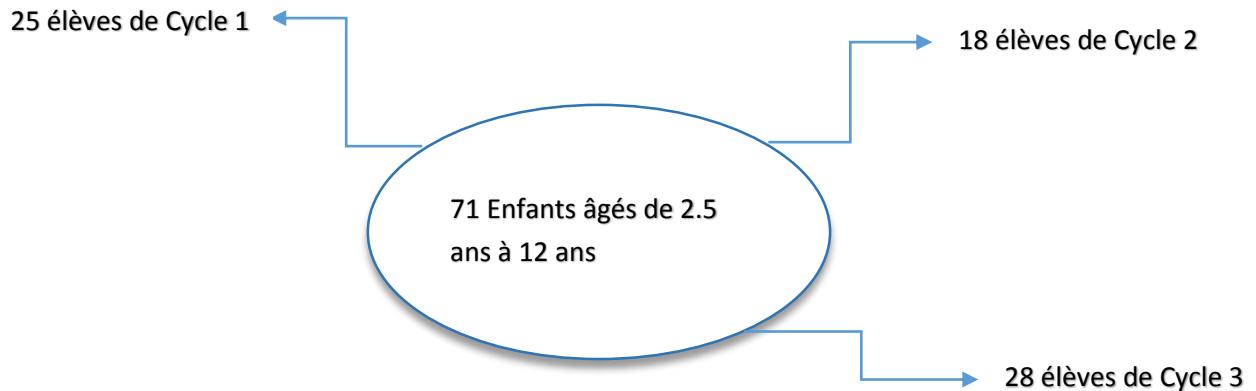
*Permettre la création et l'amélioration du lien social entre les enfants et toutes les personnes en lien avec eux (enfants, parents, CLAE, enseignants...)*

## **- ECOLOGIE**

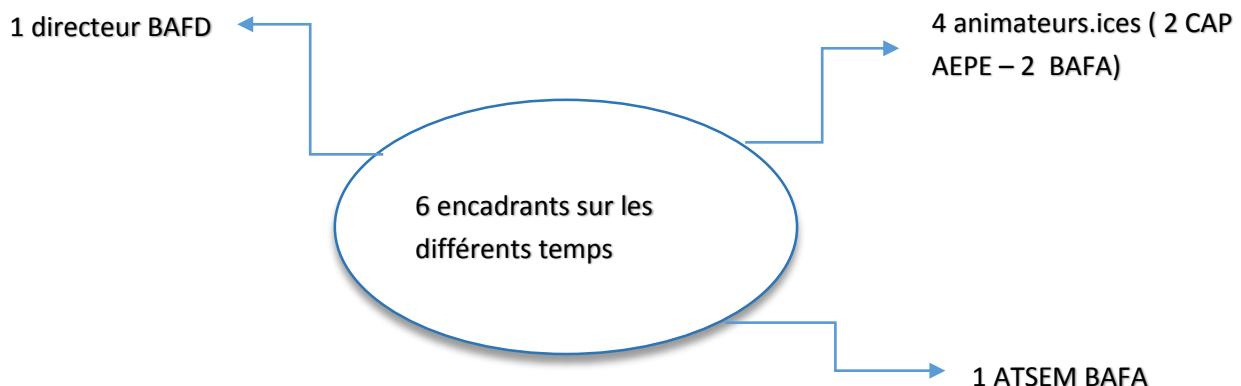
*Accompagner au développement de la conscience écologique et des enjeux liés à celle-ci.*

*Développer des solutions éco-responsables*

# Le CLAE en quelques chiffres



Ces effectifs peuvent variés en fonction des départs et nouvelles inscriptions en cours d'année.



## Organisation de l'équipe selon les temps périscolaires :

**Matin :** 1 directeur et 1 animateur/1animatrice

**Midi et TAP:** 1 directeur, 4 animateurs et 1 ATSEM

**Soir :** 1 directeur et 3 animateurs/animatrices + 1 ATSEM si besoin selon effectif jusqu'à 17h30.

## **Moyens matériels :**

### **Le CLAE a à sa disposition :**

- Trois salles d'activités dont une dédiée à l'accueil matin et soir.
- Une salle de motricité
- Un dortoir
- Une salle de restauration
- Un bureau
- Deux espaces sanitaires 1 pour les moins de 6 ans et 1 pour les plus de 6 ans
- Une cour avec deux préaux couverts, un espace jeux pour les moins de 8 ans et des espaces de verdure ombragés.
- Des carrés potagers.
- Tout le matériel pédagogique est mis à disposition par la mairie, il est mutualisé avec l'équipe d'enseignants et l'ALSH (mercredis après-midi et vacances scolaires).
- La commune met aussi à disposition des enfants la bibliothèque municipale avec un compte prêt de livre.
- Le stade : 1 terrain de Football, 1 fronton de pelote, 1 table de ping-pong, 1 panneau de basket, des terrains de pétanque, 1 terrain de tennis.
- La Maison Pour Tous : salle des fêtes.
- Les bois environnants (Lahitau,...).



# Le fonctionnement

## L'aménagement du rythme d'une journée au CLAE :

La réforme des rythmes scolaires, mise en vigueur en septembre 2014, a pour objectif de faciliter l'apprentissage des savoirs des enfants en respectant mieux leur rythme de vie.

L'ensemble de la réforme est partagé par les acteurs en charge des enfants et permet de créer une cohérence éducative entre tous (enseignants, équipe d'animation, familles, etc.) pour le bien être de l'enfant.

Au travers du nouveau rythme et des Temps d'Activité Périscolaire, l'enfant doit pouvoir acquérir les connaissances nécessaires délivrées par le cadre scolaire, accéder à des temps d'éducation ludique et créer les conditions nécessaires à l'épanouissement individuel et collectif.

A l'issue des premières années d'expériences et dans une démarche d'évaluation, le fonctionnement pour la rentrée scolaire 2015/16 a été revu, notamment dans la constitution des groupes afin de permettre une égalité entre les enfants et l'accès aux loisirs pour tous, mais aussi sur le temps consacré à l'activité. Son fonctionnement reste quasi inchangé pour l'année 2025/26, mis à part la répartition des enfants de cycles 2 et 3 dans les groupes d'activités.

## Les principaux axes éducatifs de la réforme sont les suivants :

- ✓ Favoriser la réussite scolaire de l'enfant dans sa globalité
- ✓ Favoriser l'épanouissement et le bien-être de l'enfant
- ✓ Aider l'enfant à se construire dans la vie citoyenne
- ✓ Favoriser l'accès à tous aux pratiques culturelles, artistiques et sportives.

Le fonctionnement du CLAE est déterminé par 3 temps intercalés avec les temps d'enseignement scolaire :

		7h30	8h45	12h00	12h45	13h20/13h45	14h20	16h30	18h45
<b>LUNDI</b>	Accueil au CLAE	Enseignement	Cantine Cycle 2/3	Ateliers Périscolaires	TAP	Enseignement	Accueil au CLAE	Accueil au CLAE	Accueil au CLAE
	Accueil au CLAE	Enseignement	Ateliers Périscolaires	Cantine Cycle 1		Enseignement			
<b>MARDI et JEUDI</b>	Accueil au CLAE	Enseignement	Cantine Cycle 2/3	Ateliers Périscolaires	TAP	Enseignement	Accueil au CLAE	Accueil au CLAE	Accueil au CLAE
	Accueil au CLAE	Enseignement	Ateliers Périscolaires	Cantine Cycle 1		Enseignement			
		7h30	8h45	12h00	12h45	13h20	14h20	16h30	18h45

<b>MERCREDI</b>	Accueil au CLAE	Enseignement	Garderie Gratuite 12h30	<b>ALSH Langaucha de 7h30 à 18h15</b>					
<b>ALSH Langaucha de 7h30 à 18h15</b>									
		7h45	8h45	12h00	12h30				

		7h30	8h45	12h00	12h45	13h20/13h45	14h20	16h30	18h45
<b>VENDREDI</b>	Accueil au CLAE	Enseignement	Cantine Cycle 2/3	Ateliers Périscolaires	Activités CLAE	Enseignement	Accueil au CLAE	Accueil au CLAE	Accueil au CLAE
	Accueil au CLAE	Enseignement	Ateliers Périscolaires	Cantine Cycle 1		Enseignement			
		7h30	8h45	12h00	12h45	13h20	14h20	16h30	18h45

### L'accueil du matin :

Accueil échelonné de 7h30 à 8h35 (7h45 - 8h50 le mercredi l'accueil se fait exceptionnellement dans les classes) dans la salle Madagascar (Cycle 1), salle motricité, salle Cycle 2, salle Cycle 3 les espaces sont déterminés en fonction des protocoles et par groupes/classes et des activités choisies.

Les enfants ont selon leurs envies accès aux jeux de société, pôle dessin et jeux libres. Les enfants ont la possibilité de pratiquer jeux de balles et tennis de table.

Les animateurs ont pour missions de veiller au bon déroulement du temps, répondre aux besoins des enfants, d'accueillir les familles, de laisser jouer, donner à jouer, faire jouer ou jouer avec.

Dans le cadre du plan Vigipirate et du suivi des présences, un animateur devra systématiquement ouvrir aux familles se présentant à la porte de la structure, pointer l'enfant et inscrire chaque enfant sur la feuille d'émargement.

N.B : dans le cadre de la mise en place d'un accueil périscolaire par la Communauté de Commune à la journée le mercredi, l'ALSH LANGAUCHA ouvrira un accueil le matin en parallèle dans les locaux du CLAE. L'accueil périscolaire des enfants scolarisés à Serres-Morlaàs se fait donc exceptionnellement dans les locaux de l'école. Chaque enfant rejoignant donc sa salle de classe.

### **Le temps méridien :**

De 12h à 13h20. Les animateurs vont chercher les enfants dans les classes auprès des enseignants et font l'appel afin de s'assurer la présence de chaque enfant.

Les activités périscolaires : avant ou après le repas (cf. tableau ci-dessus), permettent à l'enfant de jouer et de disposer du matériel mis à sa disposition. Ce temps est le moyen pour les enfants de décompresser, se reposer et de s'amuser.

Les animateurs ont pour rôle de veiller au bon déroulement du temps, répondre aux besoins des enfants, de laisser jouer, donner à jouer, faire jouer ou jouer avec. S'assurer du respect des règles, et d'adaptés les lieux en fonction de la météo et de l'activité.

### **Les temps de repas :**

**1<sup>er</sup> service : Cycle 2 (au réfectoire) et 3 (dans la salle des cycle 2) de 12h à 12h45**

**2<sup>ème</sup> service : Cycle 1 de 12h45 à 13h35**

### **Fonctionnement :**

Les enfants se lavent les mains en sortant de classe sous la responsabilité des enseignants, d'autres groupes définis se lavent les mains au CLAE sous la responsabilité d'un animateur. L'appel est fait dans la salle de repas, chaque enfant prend sa serviette et s'assoie en place libre ou selon le plan de table pouvant être mis en place. Les animateurs.ices s'installent avec les enfants, en essayant de couvrir toute la salle.

L'équipe sert les plats à chaque enfant, pour qu'il mange en quantité suffisante et goûte de tout sans entrer dans aucune négociation. L'équipe a aussi pour rôle de veiller au partage et à l'entre-aide. Les animateurs sont garants du respect des régimes alimentaires et allergies éventuels.

Les animateurs servent les plats et veillent au débarrassage effectué par chaque enfant qui regroupe ses couverts au milieu de table. Chacun est garant de nettoyage de sa partie de table et du rangement de sa propre serviette.

Les élèves de Cycle 3 viennent donner chaque jour une aide aux enfants de Cycle 1 pour servir, débarrasser et couper la viande aux maternelles. Les Cycle 3 sont volontaires pour venir. Cela n'est pas imposé.

#### **TAP :**

Les TAP sont organisés le lundi, mardi et le jeudi (vendredi temps libre) de 13h20 à 14h20.

Les groupes sont effectués selon les cycles scolaires.

Un planning par période entre chaque vacances scolaires est établit par l'équipe d'animation basé sur ses compétences et les idées/envies/souhaits des enfants.

Ces temps d'activités sont le support idéal pour mettre en place des mini-projets et faire découvrir de nouveau domaines artistiques, scientifiques, sportifs ou autres aux enfants.

#### **L'accueil du soir :**

Accueil avec départ échelonné de 16h30 à 18h45 dans la salle des Cycle 1, salle motricité, Cycle 2 et Salle Marvel (Cycle 3), si le temps le permet en cours de récréation. Les espaces sont déterminés en fonction des groupes et des protocoles sanitaires, aussi de la fréquentation et des activités choisie.

A 16h30, avec l'ATSEM, les enfants de cycle 1 vont de la classe au CLAE.

Les enfants des cycles 2 et 3 se mettent en rang sous le préau de l'école afin d'être comptés avant de se diriger vers leur salle au CLAE avec 1 animateur et le directeur

L'ATSEM est présente au CLAE jusqu'à 17h30 afin d'encadrer les effectifs dans le respect de la règlementation.

Les manteaux et cartables sont posés dans les espaces définis de chaque salle. Chacun passe aux toilettes et se lave les mains avant de goûter.

Après avoir fait l'appel, puis reporté les effectifs réels, chaque adulte sert le goûter aux enfants (eau, compote, biscuit, pain, fromage, chocolat, aux choix selon les jours). Le fromage et les fruits sont à volonté, tant que le partage est effectué entre tout le monde de manière équitable.

Le goûter se prend assis sur les tables de la salle des cycle 2, à la salle MARVEL pour les cycle 3, et est proposé au cycle 1 en salle Madagascar ou en groupe dans la cour à l'ombre.

A la fin du goûter, vers 17h tout le monde participe au rangement : chacun jette ses déchets en respectant les consignes de tri, débarrasse ses couverts, nettoie sa table et passe le balai.

A 17h les enfants autorisés et inscrits au cours de dessin sont pris en charge par Cécile Chopin.

Les enfants ont selon leurs envies accès aux jeux de société, pôle dessin et jeux libres. Les enfants ont la possibilité de pratiquer jeux de balles et tennis de table, ou de vaquer à leurs propres occupations dans le respect des règles du CLAE.

Les animateurs ont pour missions de veiller au bon déroulement du temps, répondre aux besoins des enfants, d'accueillir les familles, de laisser jouer, donner à jouer, faire jouer ou jouer avec.

Dans le cadre du plan Vigipirate et du suivi des présences, un animateur devra systématiquement ouvrir aux familles se présentant à la porte de la structure, noter l'heure de départ de l'enfant. Appeler l'enfant pour qu'il n'oublie pas ses affaires. Seuls les animateurs sont autorisés à ouvrir la porte de l'accueil.

L'animateur présent le soir part à 18h30. La fermeture est assurée par le directeur jusqu'à 18h45. L'employée communale effectuant le ménage des locaux est présente à partir de 18h.

Dans le cadre de projet, il est possible que le CLAE accueille des parents et/ou des enfants sur des horaires plus étendus, parfois après 18h45, afin de favoriser la présence de moments de coopération et de cohésion éducative. Lors de tels évènements, la Mairie sera informée plusieurs semaines à l'avance, et aura validé la tenue de cet évènement.

# Le travail en équipe



Il est basé sur la relation de confiance et le respect de chacun instauré en début d'année.

Chaque membre doit :

Le respect de la parole et l'écoute de chacun

Le respect et l'application de la loi et de la réglementation des ACM.

## Organisation du travail d'équipe

Mise en place de réunions d'équipe, de réunions de préparation de projet d'activité.

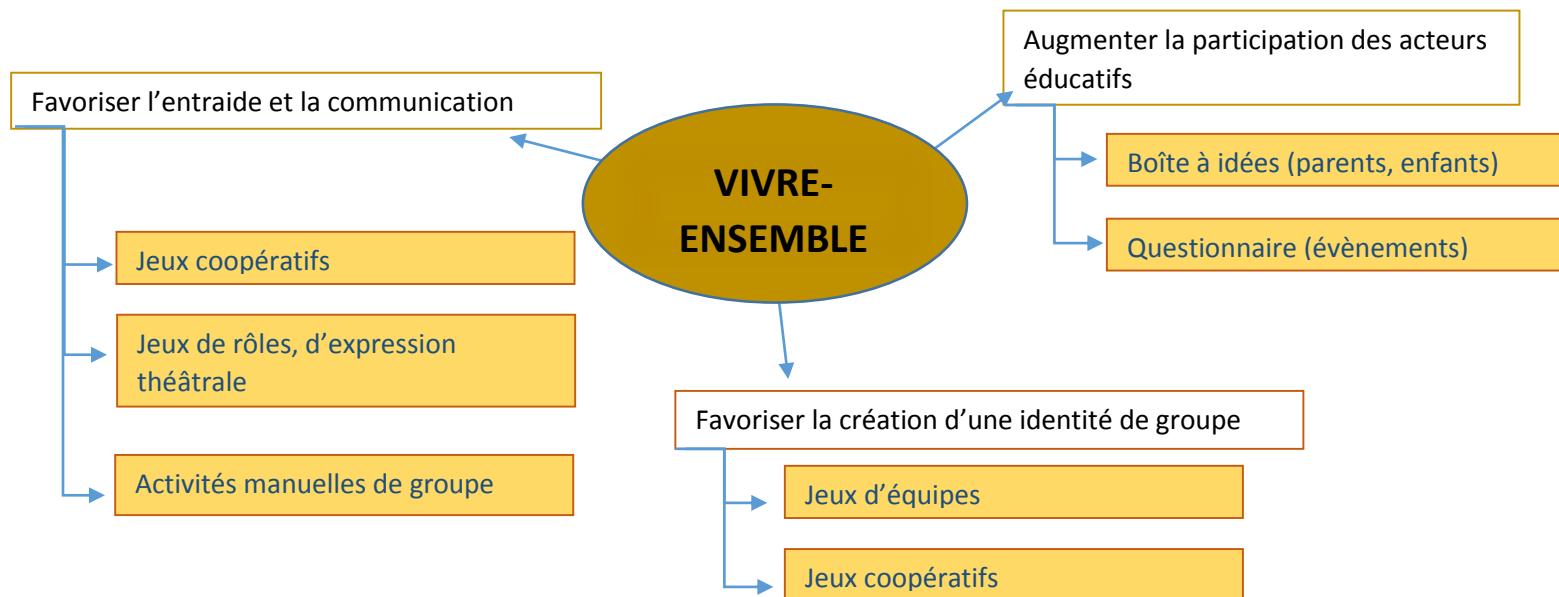
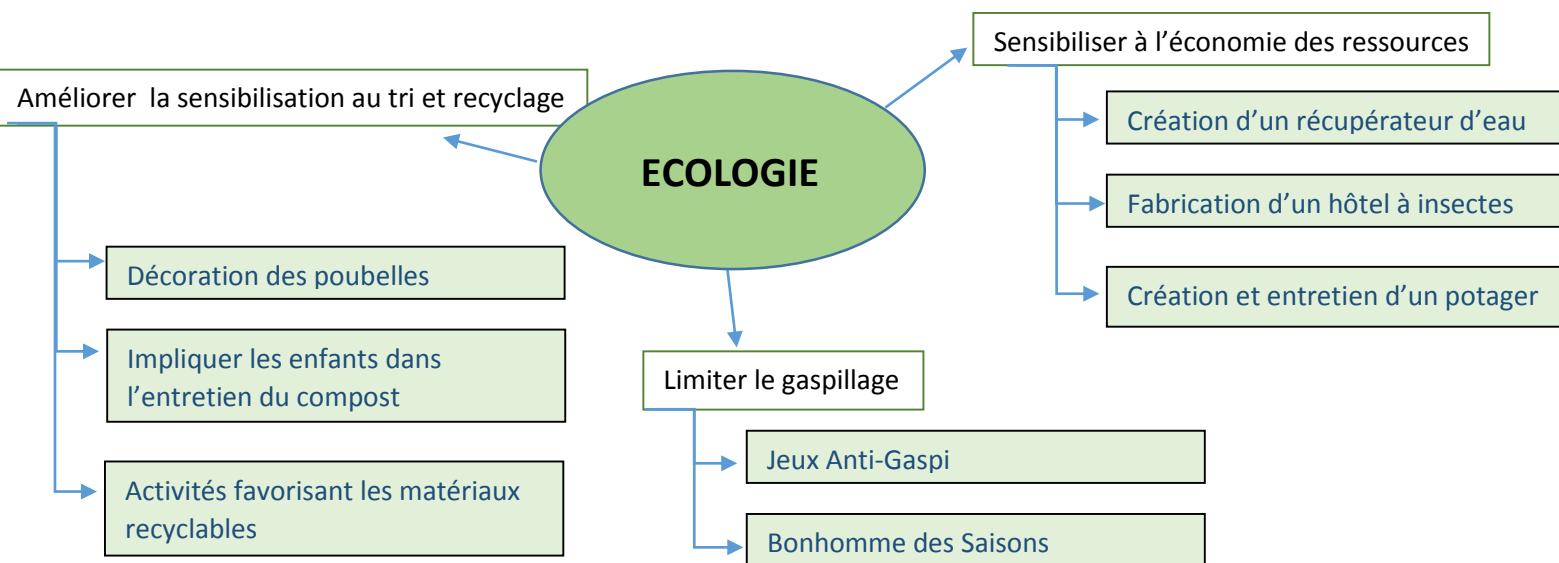
Réunion le Lundi Matin de chaque rentrée scolaire, afin de préparer le planning TAP de la période, et revoir les informations nécessaires.

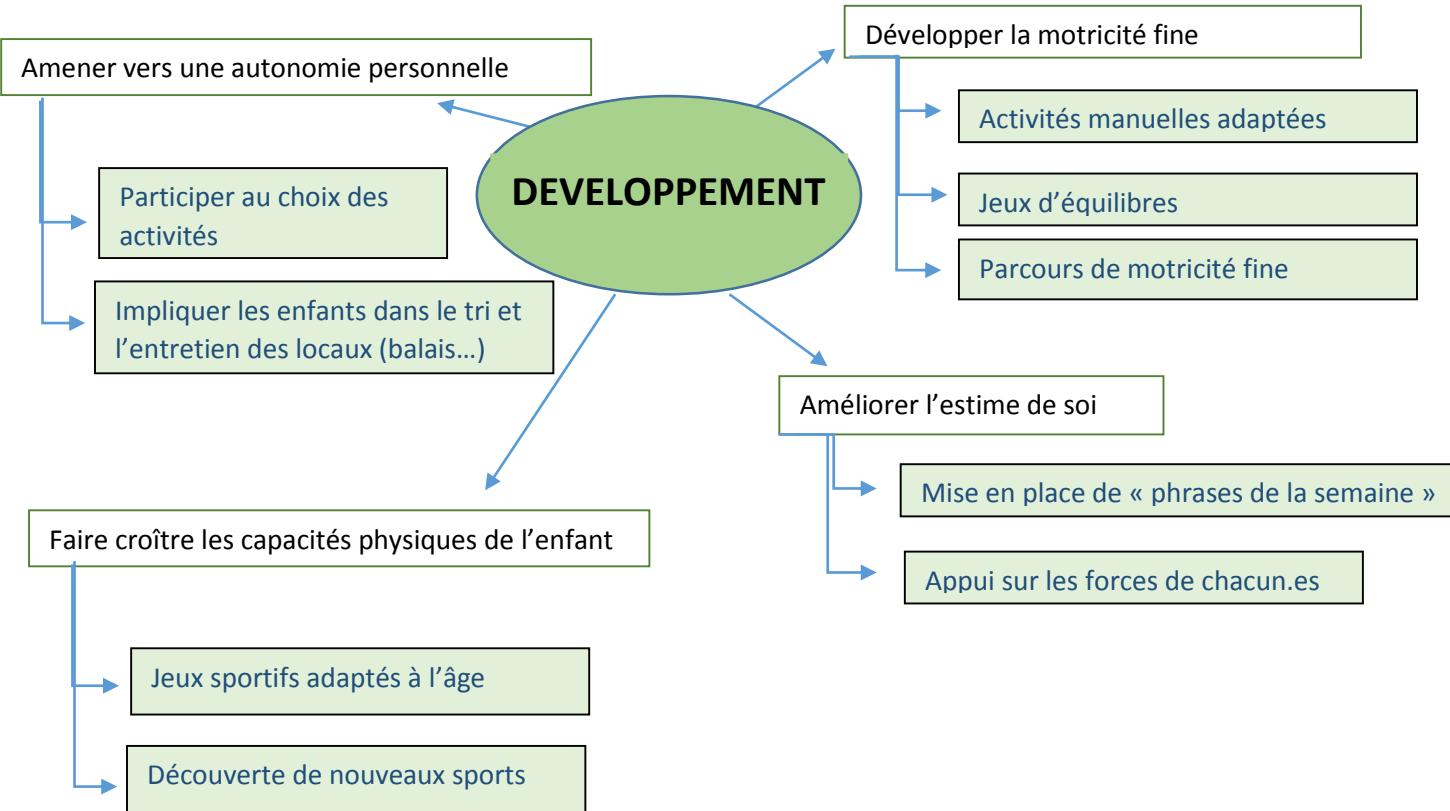
Bilan journalier à 14h20 jusqu'à 14h30 avec l'équipe enseignante, afin de mettre en commun les informations du jour, ainsi que les avancées des différents projets.

L'équipe sera vigilante à sa cohérence tout au long de l'année scolaire ainsi qu'à sa capacité d'aborder les problèmes et difficultés rencontrés, en échangeant quotidiennement de 14h20 à 14h30 ou lors des réunions ; sinon de manière privée avec la direction.

Chacun se doit être respectueux des horaires, du rangement, de l'entretien des salles, en veillant au bon fonctionnement de chaque élément.

## Objectifs éducatifs





# PROTOCOLE SANITAIRE D'ACCUEIL SUR LE CLAE

**(Ce protocole s'applique de manière proportionnelle en fonction des différents « socle » de mesures)**

## Accueil au CLAE :

Les parents sont invités à rester à l'extérieur de la structure, en respectant entre eux la distance d'un mètre le temps que les enfants entrent ou sortent de la structure.

Les animateurs prendront en charge les enfants à la porte du CLAE, les accompagneront poser leurs affaires aux portemanteaux dédiés à son groupe et se chargeront de l'émargement.

Les enfants passeront aux sanitaires se laver les mains en suivant le « protocole ludique des animaux » en arrivant et avant de partir.

## Salles d'activités :

Les salles seront dédiées ou organisées par séparation à des groupes se calquant sur les classes (1 pour les maternels, 1 pour les CP/CE1 et 1 pour les CE2/CM1/CM2).

Chaque groupe aura sa porte lui permettant d'accéder à sa classe par la cours de récréation.

Le but étant de limiter au maximum le brassage des groupes.

Tout sera mis en œuvre pour favoriser la distanciation des enfants dans les lieux clos dès lors que la logistique le permet.

Lorsque nécessaire le matériel sera désinfecté (échange de matériel entre groupe par exemple)

Chaque salle sera équipée :

- de masques type II à utiliser en cas de nécessité et d'urgence.
- d'un flacon de solution hydro alcoolique (pour ADULTES)
- d'une boîte de lingettes désinfectantes
- d'un spray désinfectant
- d'un rouleau d'essuie main à usage unique.

## Activités :

L'équipe d'animation mettra en place des activités en veillant à respecter et faire respecter les gestes barrières et les mesures précédemment citées.

Les activités ou espaces de jeu seront proposées par groupe d'enfants issus d'une même classe.

En extérieur la distanciation entre enfant n'est plus obligatoire mais fortement souhaitée. De ce fait tous jeux de contact ou geste d'affection entre mineurs ne seront pas permis. Nous veillerons bien sûr à sensibiliser les enfants à ce sujet et non pas à les réprimander.



## Lavage des mains :

Le personnel doit veiller à se laver les mains avant chaque « échange » avec un enfant.

Se laver les mains avec du savon autant que nécessaire.

Les enfants passeront se laver les mains avant et après chaque temps d'activité/passage aux WC, repas ou lorsqu'un adulte jugera que la situation le nécessite. L'enfant peut aussi s'il le souhaite se laver les mains de lui-même en prévenant l'adulte.

## Repas :

L'organisation des services reviendra à la normale :

1<sup>er</sup> service : CP / CE1 et CE2/CM1 : 12h-12h40

2<sup>ème</sup> service : Maternels et CM2 : 12h45- 13h20

Les élèves seront attablés par groupe/classe, sans brassage et avec les distanciations d'1 mètre entre les tables, qui seront réparties par pôles.

Les enfants ne seront pas autorisés à se déplacer pendant le repas.

Pour les mineurs portant un masque, il faudra le ranger dans une petite poche zippée nominative qui sera rangée dans la boîte de sa table.

Deux adultes seront dédiés au service. Les animateurs mangeront sur des tables spécifiques ou à table avec une distance d'un mètre avec les enfants quand cela est possible.

## Désinfection et nettoyage :

La désinfection des locaux, poignées et interrupteurs sera effectuée quotidiennement en fin de journée.

Le nettoyage sera donc effectué comme d'habitude en fin de journée par le personnel habituel.

**Salle d'isolement :**

Au besoin une salle d'isolement en cas de suspicion d'infection est mise en place au CLAE, le protocole appliqué sera celui de l'Education Nationale.

Prise de température, port d'un masque mis à disposition pour l'enfant tant que faire se peut.

Contact des familles pour venir chercher l'enfant et alerte des responsables qui devront mettre en place les directives nécessaires proposées par l'Etat.

**L'équipe d'animation**